



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 18-22 juin 2018

Distribution: générale

Point 10 de l'ordre du jour

Date: 7 mai 2018

WFP/EB.A/2018/10-E

Original: anglais

Questions d'administration et de gestion

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org>).

Rapport sur la sécurité

Résumé

En 2017, de violentes menaces ont continué de peser sur la sécurité des opérations du PAM. Dix des 13 situations d'urgence dans lesquelles le PAM est intervenu étaient causées ou exacerbées par des conflits. L'insécurité alimentaire a continué de s'aggraver dans les zones où les populations étaient confrontées à des conflits armés, et la nourriture est devenue une arme de guerre dans certains endroits. En conséquence, le nombre d'attaques armées visant du personnel du PAM ainsi que de ses partenaires et sous-traitants est resté élevé. La gestion efficace de la sécurité a permis d'éviter les pertes liées à des conflits ou à des actes de terrorisme parmi le personnel du PAM, mais 13 employés de partenaires ou de sous-traitants et deux soldats escortant un convoi du PAM ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions lors d'attaques armées. Ce chiffre est sensiblement supérieur à la moyenne des dix dernières années, ce qui témoigne de l'exposition croissante des opérations du PAM à des risques de sécurité.

Pour le PAM, tandis que les conditions de sécurité se sont dans une certaine mesure améliorées en République arabe syrienne à la suite de la défaite de Daech, la situation au Yémen s'est encore aggravée et les restrictions de déplacement ont posé d'importants problèmes d'accès humanitaire.

Dans le monde entier, les membres du personnel et leur famille ont continué d'être affectés par la criminalité. Si dans la plupart des cas aucune violence n'était exercée, certains ont cependant fait des victimes.

Aucun membre du personnel du PAM n'a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions du fait d'actes de violence, et cette année encore, ce sont les accidents liés à des problèmes de sécurité routière qui ont causé le plus grand nombre de victimes en service parmi les employés du PAM, puisqu'ils ont coûté la vie à un employé et fait cinq blessés graves.

Coordonnateurs responsables:

M. F. Baalcke
Chef de l'Unité chargée de l'analyse
des questions de sécurité
Division de la sécurité
tél.: 066513-2305

M. E. Rumen
Chef des opérations et des politiques
tél.: 066513-3143

Le rôle de la Division de la sécurité est de contribuer à l'élimination de la faim en renforçant la sûreté et la sécurité du personnel et des biens. En 2017, la gestion des risques de sécurité auxquels le PAM est confronté a permis de poursuivre les opérations et de préserver des vies humaines et des biens. Les dispositifs de sécurité sont constamment réexaminés afin de tirer parti des améliorations possibles, notamment en ce qui concerne le rapport coût-efficacité.

En 2017, la Division de la sécurité s'est attachée à renforcer les mécanismes de contrôle interne en tirant parti des possibilités offertes par la feuille de route intégrée et les initiatives de gestion des risques institutionnels afin d'améliorer le respect des normes de sécurité. La division a aussi privilégié la mise en place d'effectifs d'intervention immédiate, afin de pouvoir répondre aux fluctuations des besoins opérationnels, et l'amélioration des télécommunications d'urgence, afin de renforcer leur efficacité et leur efficience.

La problématique femmes-hommes continue d'être prise en compte dans la gestion des risques de sécurité.

La Division de la sécurité a systématisé sa participation à des activités d'intérêt stratégique, notamment en définissant les meilleures pratiques permettant de faciliter l'accès humanitaire, avec la collaboration de collègues en poste dans différents services du PAM et de partenaires extérieurs, comme le Centre de compétences en négociations humanitaires, dont le siège est à Genève.

En 2018, la Division de la sécurité axera davantage son action sur l'utilisation des données dans la gestion de la sécurité, le recours à l'intelligence artificielle pour l'établissement de rapports, l'analyse et la gestion des tâches liées à la sécurité, les mesures visant à faciliter les activités menées au titre des programmes et le renforcement du plaidoyer en faveur des besoins opérationnels du PAM tout en accordant une attention particulière au financement de la sécurité, notamment dans le cadre des possibilités de partage des coûts découlant de la réforme des Nations Unies.

Atteintes à la sécurité

1. En 2017, les principales atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM et des employés de ses partenaires ont été les suivantes:
 - a) Un membre du personnel du PAM a péri dans un accident survenu dans l'exercice de ses fonctions.
 - b) Un membre de la famille d'un employé du PAM a été assassiné.
 - c) Dix-huit employés de partenaires ou de sous-traitants ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que deux soldats escortant un convoi du PAM.

Membres du personnel du PAM tués ou gravement blessés

2. Aucun membre du personnel du PAM n'a perdu la vie du fait d'un acte de violence.
3. Un membre du personnel du PAM chargé du suivi sur le terrain a trouvé la mort dans un accident de la route au Mozambique alors qu'il était en service.
4. À Madagascar, l'enfant mineur d'un membre du personnel a été tué par des voleurs à main armée qui s'étaient introduits dans leur maison à Antananarivo en octobre. La police a arrêté deux garçons âgés de 16 ans suspectés d'avoir commis le crime.
5. Cinq membres du personnel du PAM qui n'étaient pas en service ont perdu la vie dans des accidents de la route survenus en Guinée, en Italie, en Ouganda et au Soudan.
6. Un membre du personnel du PAM a été gravement blessé lors d'un attentat terroriste perpétré contre l'Hôtel Naasa-Hablood à Mogadiscio (Somalie); il rentrait à son domicile après son travail lorsqu'un véhicule chargé d'explosifs a sauté.
7. Deux membres du personnel du PAM ont déclaré à la Division de la sécurité avoir subi une agression sexuelle perpétrée par des personnes extérieures¹.
8. Cinq membres du personnel du PAM ont été gravement blessés dans des accidents de la route en relation avec le travail.
9. Deux membres du personnel du PAM ont été gravement blessés au cours d'un acte de violence au Darfour septentrional (Soudan) alors qu'ils n'étaient pas en service. Trois membres du personnel du PAM ont été blessés dans des accidents de la route alors qu'ils n'étaient pas en service.
10. Une personne à charge d'un membre du personnel du PAM a été gravement blessée lors d'une fusillade aveugle au Darfour septentrional (Soudan); une autre a été gravement blessée lors d'un vol à main armée en Ouganda.

TABLEAU 1: MEMBRES DU PERSONNEL DU PAM TUÉS OU BLESSÉS LORS D'ACTES DE VIOLENCE SURVENUS PENDANT LEUR SERVICE OU EN DEHORS (2005-2017)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tués	-	-	4	4	9*	-	4	1	5	1	2	1	0
Blessés	9	2	5	17	23	14	7	8	4	4	4	1	3

* Dont cinq membres du personnel du PAM tués au cours d'un attentat-suicide à la bombe mené contre le Bureau du PAM à Islamabad (Pakistan) le 5 octobre 2009. En outre, quatre membres du personnel du PAM ont été blessés dans cet attentat.

¹ La Division de la sécurité n'est que l'un des interlocuteurs auxquels s'adresser pour dénoncer les cas de violence sexuelle. Les employés du PAM confrontés au comportement abusif d'un collègue ou d'un tiers dans le cadre de leur travail doivent le signaler au Bureau de l'Inspecteur général.

Employés de partenaires ou de sous-traitants tués ou gravement blessés

11. En 2017, le nombre d'employés de sous-traitants ou de partenaires tués dans l'exercice de leurs fonctions a certes diminué par rapport au nombre record de 26 atteint en 2016², mais il reste élevé puisque 18 ont perdu la vie, dont 15 au cours d'actes de violence (13 employés de partenaires ou de sous-traitants et deux soldats escortant un convoi du PAM).
12. Trois employés du Croissant-Rouge arabe syrien, l'un des partenaires du PAM, ont été tués à Alep le 8 février lorsqu'un mortier a touché une mosquée qui servait de centre de distribution et d'entrepôt. Trois porteurs qui se rendaient pour leur travail au bureau auxiliaire de Wau (Soudan du Sud) ont été tués par des inconnus lors de troubles civils. Un chauffeur sous contrat, citoyen somalien, a été tué par balle au cours d'une embuscade près de la ville de Torit (Soudan du Sud). Trois gardes sous contrat ont été tués alors qu'ils rentraient chez eux après leur travail lors de l'attentat-suicide à la voiture piégée perpétré en Somalie (voir le paragraphe 6). Un chauffeur sous contrat et deux assistants chauffeurs ont péri au cours d'une embuscade tendue contre un convoi de camions appartenant à des sous-traitants du PAM dans le nord-est du Nigéria. Deux soldats de l'armée nigériane escortant un convoi du PAM ont été tués par un engin explosif artisanal à Borno, dans le nord-est du Nigéria.
13. Trois chauffeurs sous contrat sont morts dans des accidents de la route. Deux chauffeurs sous contrat ont péri lors d'accidents survenus sur leur lieu de travail.
14. Un employé d'un partenaire du PAM a été blessé lors d'une frappe aérienne visant un point de contrôle au Yémen effectuée par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.
15. Dix employés de sous-traitants du PAM ont été gravement blessés dans l'exercice de leurs fonctions à la suite d'actes de violence: six chauffeurs sous contrat ont été blessés par des engins explosifs artisanaux – deux à Borno (Nigéria), un en Iraq et trois au Kenya; et quatre ont été blessés par balle dans des embuscades – un en République centrafricaine, un à Borno (Nigéria), et deux au Soudan du Sud.
16. En outre, 11 employés de partenaires et de sous-traitants ont été gravement blessés sans qu'il y ait acte de violence: huit dans des accidents de la route au Cameroun, en Éthiopie, au Nigéria et en Ouganda, et trois lors d'accidents survenus sur leur lieu de travail en République arabe syrienne, au Soudan et au Soudan du Sud.

TABLEAU 2: EMPLOYÉS DE PARTENAIRES OU DE SOUS-TRAITANTS TUÉS OU GRAVEMENT BLESSÉS À L'OCCASION D'ACTES DE VIOLENCE ALORS QU'ILS TRAVAILLAIENT POUR LE PAM (2008-2017)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tués	13	6	6	8	6	10	3	11	23	13*
Blessés	5	11	22	7	7	36	4	5	33	11

* Ce chiffre ne comprend pas les deux soldats d'un gouvernement hôte qui ont été tués alors qu'ils escortaient un convoi du PAM.

Enlèvements et séquestration

17. Le nombre de séquestrations ou d'enlèvements survenus au cours d'activités liées au travail ou en dehors du service est passé de quatre en 2016 à six en 2017: un membre du personnel du PAM a été enlevé au Pakistan à la suite d'un différend familial; trois employés de partenaires ont été victimes de deux enlèvements différents, un employé au Nigéria et deux

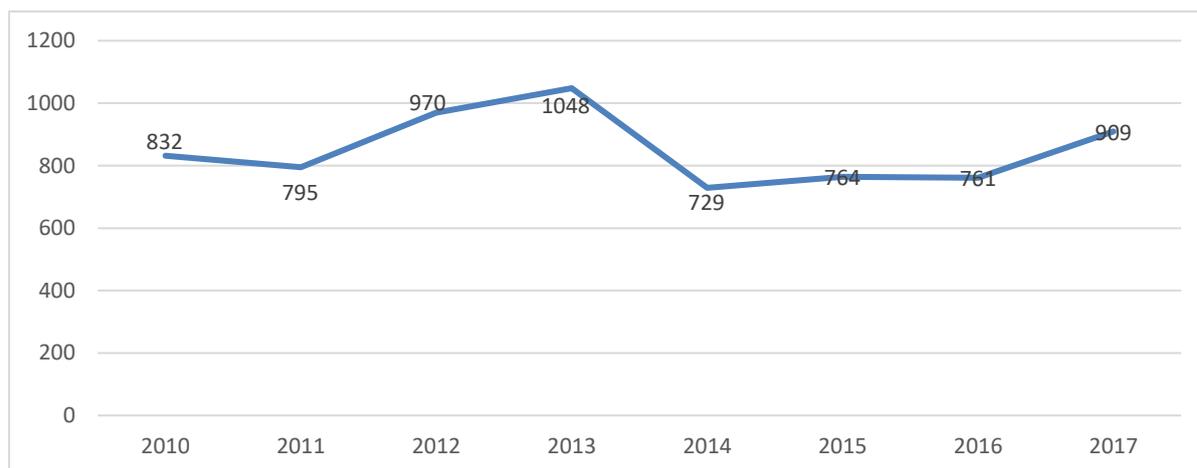
² Le bilan particulièrement lourd à déplorer en 2016 est dû à une attaque menée le 19 septembre en République arabe syrienne contre un convoi des Nations Unies et contre l'entrepôt d'un partenaire. Au moins 12 employés de partenaires du PAM et cinq chauffeurs sous contrat ont été tués, et 25 ont été blessés.

en Afghanistan; et trois cas de chauffeurs de camions commerciaux employés par des sous-traitants du PAM retenus en otage avec leur camion ont été signalés en Afghanistan.

Grandes tendances

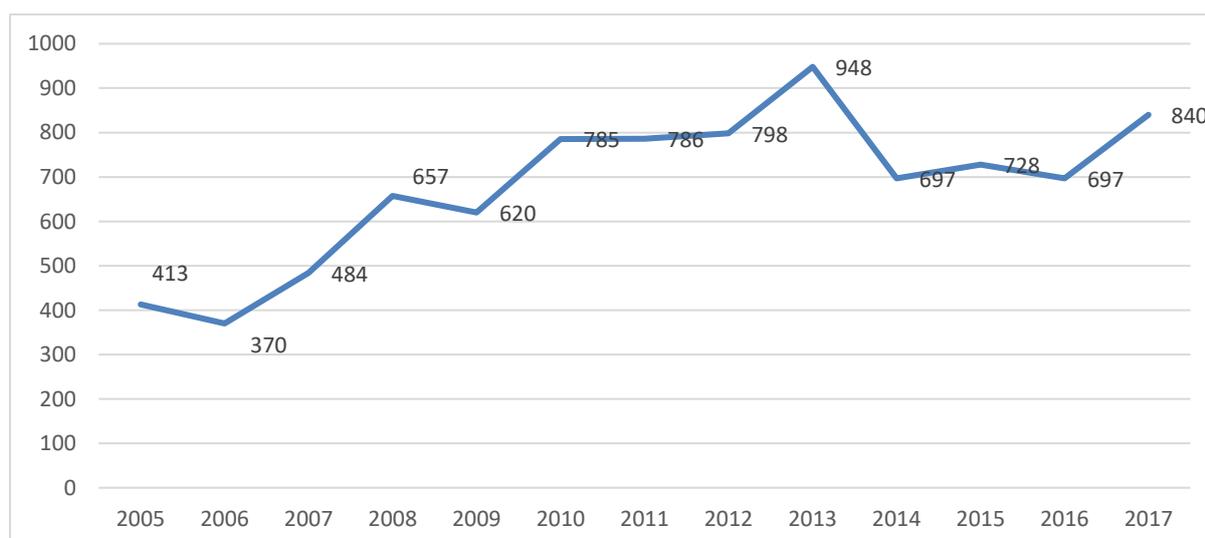
18. En 2017, il a été dénombré 909 atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM ou des employés des partenaires et des sous-traitants appuyant les opérations du PAM. Ce chiffre représente une augmentation de 16 pour cent par rapport à 2016, année au cours de laquelle 761 atteintes à la sécurité ont été rapportées (figure 1).

Figure 1: Atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM ou de sous-traitants et partenaires du PAM (2010-2017)



19. Le nombre d'atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM a augmenté de 17 pour cent, passant de 697 en 2016 à 840 en 2017 (figure 2). La proportion de cas liés au travail et de cas constatés en dehors du travail est demeurée inchangée: 68 pour cent de ces cas (575 en 2017) étaient liés au travail et 32 pour cent (265) se sont produits hors du cadre du travail.

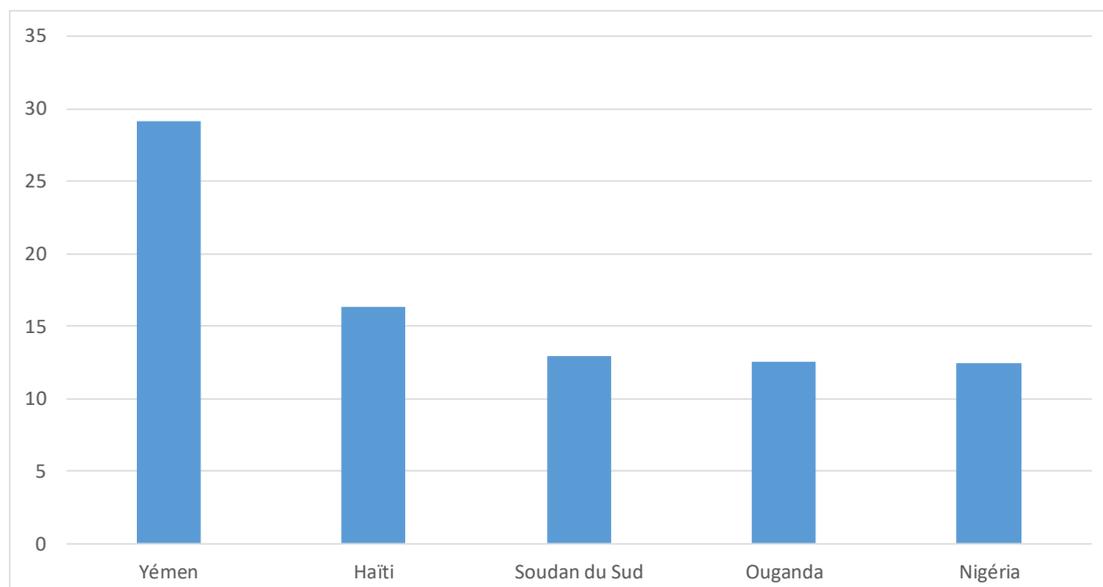
Figure 2: Atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM (2005-2017)



20. La figure 3 montre que les pays affichant les taux les plus élevés d'atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM par rapport au nombre de membres de personnel sont le Yémen, avec 96 cas pour 329 agents (29,2 pour cent), Haïti, avec 30 cas pour 184 agents (16,3 pour cent), le Soudan du Sud, avec 122 cas pour 941 agents (13 pour cent), l'Ouganda,

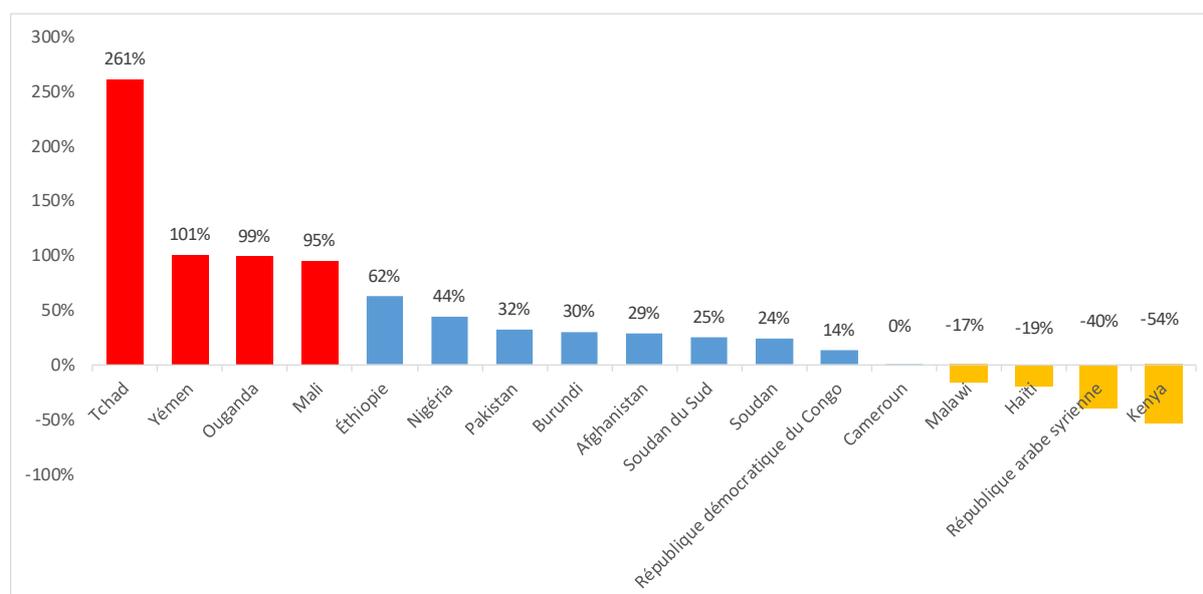
avec 34 cas pour 272 agents (12,5 pour cent) et le Nigéria, avec 33 cas pour 265 agents (12,5 pour cent)³.

Figure 3: Pays affichant les taux les plus élevés d'atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM signalées en 2017 (en % du nombre de membres du personnel)



21. Comme le montre la figure 4, le taux d'atteinte à la sécurité du personnel du PAM a plus que triplé au Tchad, le nombre de cas passant de 6 en 2016 à 19 en 2017; il a plus que doublé au Yémen (de 41 à 101) et en Ouganda (de 15 à 35) et presque doublé au Mali (de 7 à 12).

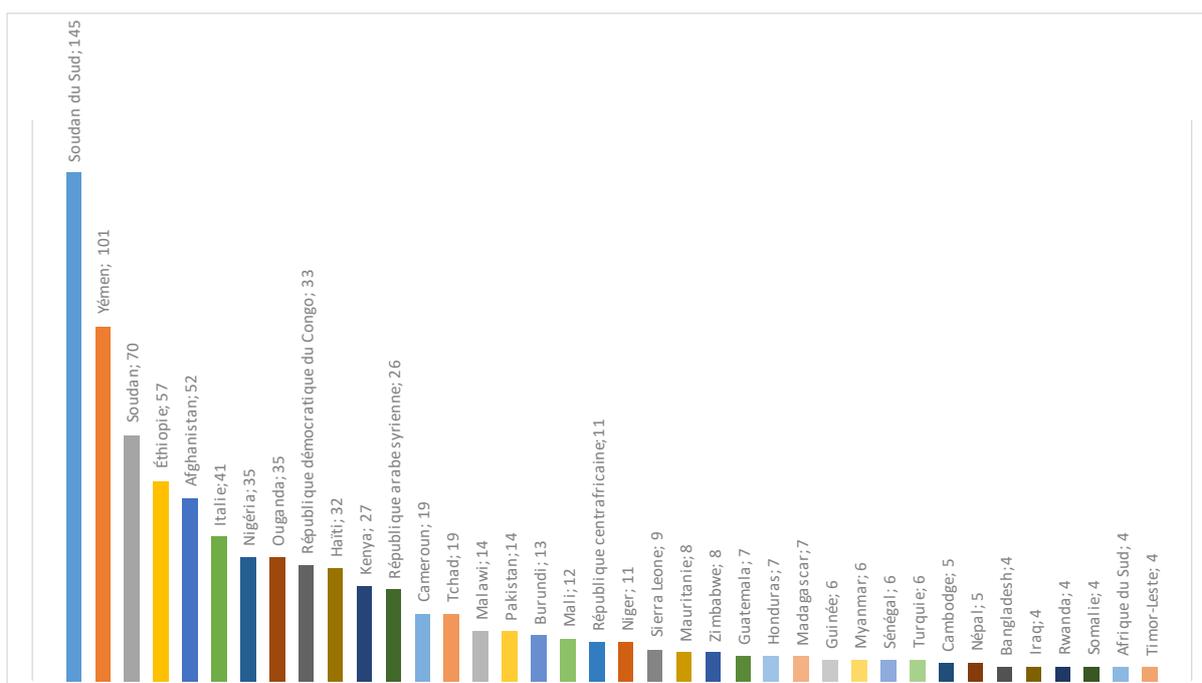
Figure 4: Variation du nombre d'atteintes à la sécurité signalées par rapport au nombre de membres du personnel du PAM (2017)



³ Il n'a été tenu compte que des bureaux de pays dans lesquels le nombre d'agents du PAM et le nombre de cas signalés sont supérieurs à dix. Les cas isolés signalés dans l'un des pays suivants, où le PAM ne dispose pas d'une présence permanente, n'ont pas été pris en compte: l'Arabie saoudite, le Qatar, les Pays-Bas et le Saint-Siège.

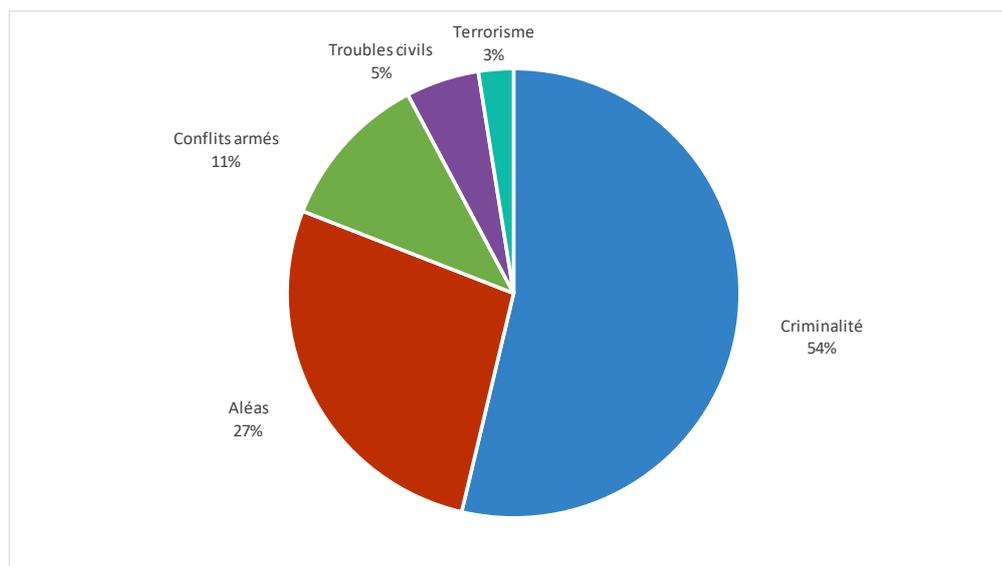
22. L'augmentation constatée au Tchad va de pair avec la crise socioéconomique, qui a des répercussions sur les conditions de sécurité dans le pays. Le personnel du PAM a été confronté à une hausse particulièrement importante du nombre d'atteintes aux biens perpétrées sans violence. Au Yémen, les opérations militaires menées par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite se sont intensifiées. En Ouganda, différents facteurs expliquent l'augmentation du nombre d'atteintes à la sécurité signalées: le taux de criminalité a augmenté, tout particulièrement dans les grandes villes; par ailleurs, la plupart des déplacements se faisant par la route, l'accroissement des opérations menées par le PAM à l'appui des zones d'installation de réfugiés dans le nord du pays a entraîné la multiplication des missions empruntant les axes routiers, et donc une exposition plus élevée aux accidents de la route. Au Mali, des groupes criminels ou extrémistes profitent de la détérioration des conditions de sécurité dans les régions du nord et du centre pour intensifier leurs activités.
23. En République arabe syrienne, le nombre d'atteintes à la sécurité du personnel du PAM signalées a chuté de 40 pour cent. Au Kenya, il a diminué de moitié, en raison surtout de la baisse de 53 pour cent du nombre d'accidents de la route qui est passé de 15 à 7. En République arabe syrienne, du fait de l'expansion des zones sous contrôle des forces pro-gouvernementales, notamment en raison de la reconquête des principales routes d'approvisionnement, les conditions de sécurité se sont améliorées pour les opérations du PAM, comme le montre la chute des signalements d'attaques armées touchant les opérations des Nations Unies et du PAM, dont le nombre est passé de 30 en 2016 à 5 en 2017.
24. Le Soudan du Sud, plus grand bureau de pays du PAM après le Soudan, a continué d'enregistrer le nombre le plus élevé d'atteintes à la sécurité touchant des opérations du PAM (145), suivi par le Yémen (101), le Soudan (70), l'Afghanistan (52) et l'Italie (41), qui compte la plus forte concentration d'agents du PAM. On trouvera à la figure 5 une ventilation des atteintes à la sécurité par pays.

Figure 5: Pays affichant les nombres les plus élevés d'atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM (2017)



25. Les délits contre des biens – vol simple, cambriolage, vol qualifié et vol de véhicule sous la menace – restent le type d’atteinte le plus fréquent et représentent la moitié des cas répertoriés en 2017 (54 pour cent), suivis par les accidents, y compris les accidents de la route (27 pour cent), les conflits armés (11 pour cent), les troubles civils (5 pour cent) et les actes de terrorisme (3 pour cent) (figure 6). Ces chiffres n’ont guère évolué par rapport aux années précédentes; seule la diminution de sept points de pourcentage des atteintes de type accidentel, dont la proportion est passée de 34 à 27 pour cent, mérite d’être notée.

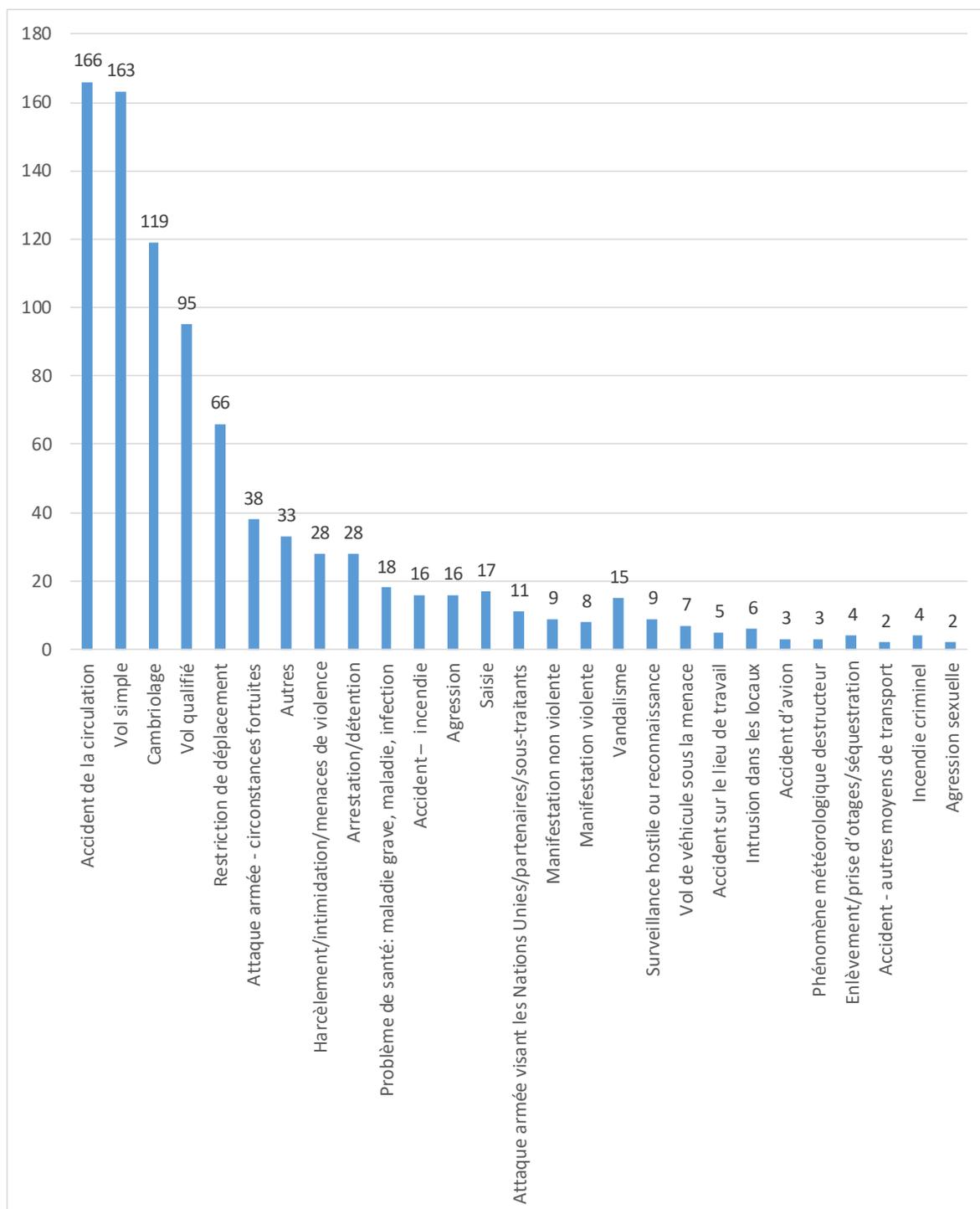
Figure 6: Atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM signalées, par type de menace (2017)



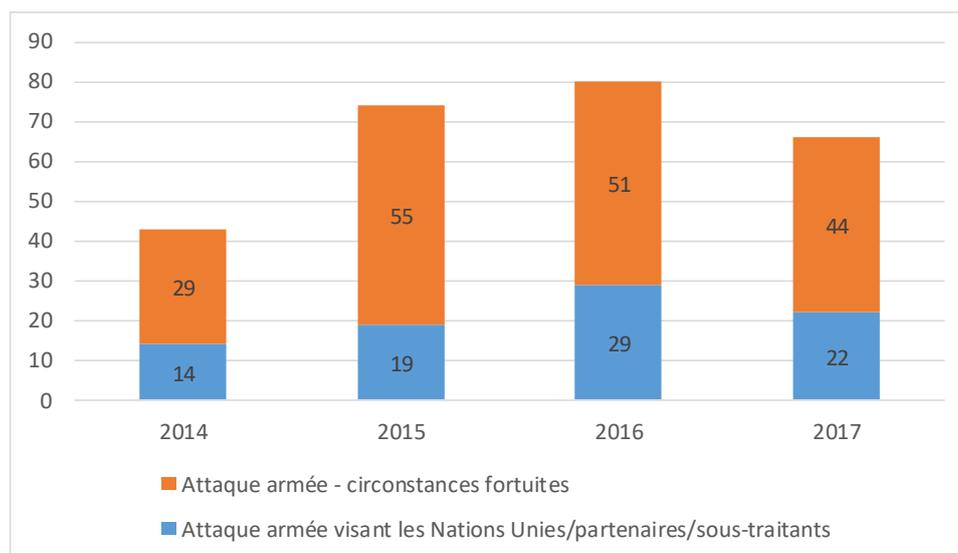
26. Comme les années précédentes, les accidents de la route ont été le type d’atteinte à la sécurité le plus fréquemment signalé, suivis immédiatement par les quatre types de délits contre les biens, soit vol simple (42 pour cent), cambriolage (31 pour cent), vol qualifié (25 pour cent) et vol de véhicule sous la menace (2 pour cent). Les attaques à main armée dans lesquelles le PAM n’était pas visé ont été moins nombreuses, passant du cinquième au sixième rang des atteintes à la sécurité par ordre de fréquence. Le nombre des restrictions de déplacement signalées⁴ a plus que sextuplé, passant de 10 en 2016 à 66 en 2017, ce qui place ce type d’atteinte à la sécurité au cinquième rang des atteintes à la sécurité le plus fréquemment signalées. Les deux tiers des restrictions de déplacement signalées concernaient le Yémen (figure 7).

⁴ On entend par restrictions de déplacement des limitations temporaires imposées par des tiers au déplacement du personnel, des marchandises ou des véhicules. Il ne s’agit pas des restrictions de déplacement imposées par le système de gestion de la sécurité des Nations Unies dans le souci d’assurer la sécurité.

Figure 7: Atteintes à la sécurité du personnel et/ou des biens du PAM signalées, par type (2017)



27. Le personnel et les installations humanitaires du PAM ont continué d'être visés directement et délibérément. Le nombre d'attaques armées affectant directement les opérations du PAM est en hausse ces dernières années. Comme le montre la figure 8, le nombre d'attaques dans lesquelles les opérations du PAM étaient directement visées a diminué par rapport à 2016, mais il était encore plus élevé de près de 60 pour cent qu'en 2014. Comme indiqué aux paragraphes 21 et 23, les risques ont diminué en République arabe syrienne et augmenté au Yémen.

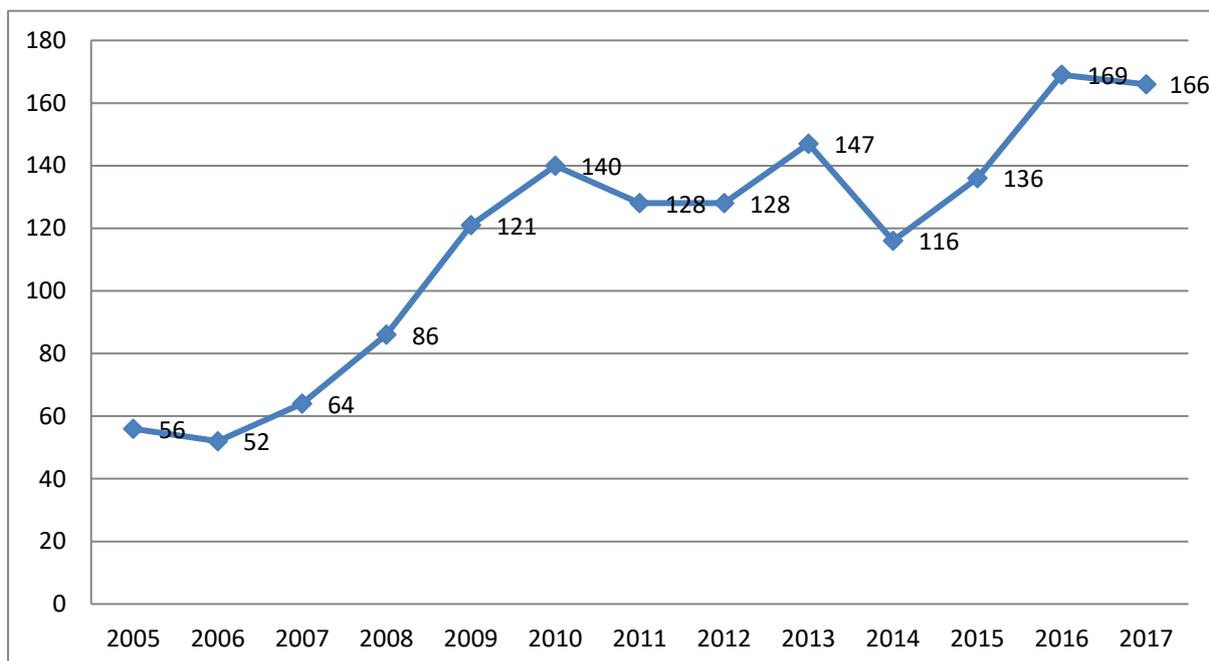
Figure 8: Attaques armées visant le personnel et/ou les biens du PAM (2014-2017)**TABLEAU 3: VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 2017**

Membres du personnel du PAM tués dans l'exercice de leurs fonctions	1
Membres du personnel du PAM tués en dehors de l'exercice de leurs fonctions	5
Membres du personnel du PAM gravement blessés dans l'exercice de leurs fonctions	5
Membres du personnel du PAM gravement blessés en dehors de l'exercice de leurs fonctions	3
Employés des partenaires et sous-traitants tués dans l'exercice de leurs fonctions	3
Employés des partenaires et sous-traitants gravement blessés dans l'exercice de leurs fonctions	8

28. Après avoir atteint un niveau record en 2016, le nombre d'accidents de la route signalés a légèrement diminué en 2017 (figure 9). Le nombre le plus élevé d'accidents de la route a été recensé au Soudan du Sud (28), au Soudan (16), en République démocratique du Congo et en Éthiopie (11 pour chaque pays) et au Malawi, en Ouganda et en République arabe syrienne (7 pour chaque pays). La fréquence des accidents est fonction notamment de l'ampleur des opérations et des distances parcourues; le mauvais état des routes est à l'origine d'une grande partie de ces accidents⁵.

⁵ La mise en œuvre de la stratégie de sécurité routière du système de gestion de la sécurité des Nations Unies a démarré en avril 2018.

Figure 9: Accidents de la route concernant des membres du personnel et/ou des biens du PAM (2005-2017)



Conclusion et perspectives

29. Le nombre de conflits armés – impliquant des acteurs étatiques et non étatiques – a considérablement augmenté au cours de la deuxième décennie du nouveau millénaire. L'insécurité alimentaire dans les pays ravagés par des conflits continue de s'aggraver, et les opérations menées par le PAM pour apporter aux communautés touchées un secours alimentaire et un appui aux moyens d'existence demeurent essentielles, mais elles continuent d'exposer le personnel du PAM, des partenaires et des sous-traitants à la violence, comme en témoigne le nombre toujours aussi élevé d'attaques armées impliquant le personnel et les biens du PAM. Dans la plupart des zones de conflit, au Yémen en particulier, les restrictions de déplacement mettent de plus en plus à rude épreuve la capacité du PAM d'atteindre les populations touchées.
30. Les conflits d'aujourd'hui sont principalement provoqués par la concurrence pour les ressources et des motivations politiques et idéologiques. La défaite militaire de Daech en Iraq et en République arabe syrienne ne met un terme ni au conflit dans ces régions ni à la menace que fait peser le djihadisme dans d'autres pays. Daech et Al-Qaida continuent de représenter une menace importante, notamment dans la Corne de l'Afrique, au Sahel et au Nigéria.
31. Les conflits se concentrent de plus en plus dans les régions les plus pauvres du monde. Le changement climatique et la pression démographique multiplient les risques d'instabilité et de conflit. On devrait assister à une recrudescence des conflits en Asie du Sud-Est et en Afrique; il est fort peu probable que les problèmes fondamentaux s'améliorent rapidement en Afrique subsaharienne, région qui concentre la moitié des populations pauvres et la plus forte proportion d'États fragiles au monde. En Afghanistan et en République démocratique du Congo, l'insécurité devrait augmenter du fait des violences intercommunautaires et des crises politiques qui perdurent. Le PAM devrait continuer d'être confronté à des problèmes de sécurité dans le cadre des opérations de grande ampleur qu'il mène au Soudan du Sud et au Soudan.

Gestion des risques de sécurité

32. Conformément à la recommandation formulée dans le rapport du Corps commun d'inspection des Nations Unies sur la sûreté et la sécurité dans le système des Nations Unies⁶, le PAM a intégré aux évaluations des résultats des indicateurs de conformité aux règles relatives à la sûreté et à la sécurité au niveau de l'encadrement. En 2017, avec l'appui de la Division des ressources humaines, un indicateur de performance clé relatif à la sécurité comprenant huit rubriques a été ajouté; il constitue un élément essentiel des évaluations de la performance des directeurs de pays du PAM.
33. Une circulaire révisée exposant la politique de gestion de la sécurité du PAM et le cadre général d'organisation des responsabilités a été publiée en mai 2017; cette circulaire intègre les changements découlant des nouvelles orientations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et définit des liens hiérarchiques et les attributions des responsables régionaux de la sécurité. Le cadre précise aussi les structures de sécurité des bureaux du PAM sis hors du Siège qui ne sont pas administrés par les bureaux régionaux.
34. En conformité avec la nouvelle circulaire, la Sous-Division de la sécurité au Siège a été intégrée à l'ancienne Division de la sécurité sur le terrain, qui a été rebaptisée Division de la sécurité en avril 2017; les 32 membres du personnel de sécurité du Siège qui faisaient jusqu'ici partie de la Division des services de gestion, ont été intégrés à la Division de la sécurité. Cette réorganisation permet de faire un meilleur usage des ressources, le chef de la sécurité au Siège remplissant les fonctions de coordonnateur pour les questions de sécurité pour les bureaux qui ne relèvent pas de la structure des bureaux régionaux, d'assurer un soutien transversal des unités afin de renforcer les capacités et le nombre de formateurs en matière de sécurité, les capacités d'intervention rapide et les possibilités d'évolution de carrière, et d'échanger les meilleures pratiques.
35. En 2017, l'unité des opérations de sécurité, qui comprend les unités de la sécurité déployées au niveau des pays et des régions, ont examiné et traité aux fins d'approbation par le Directeur exécutif 51 autorisations de sécurité pour les missions du PAM dans des environnements à très haut risque. Les demandes d'autorisation de sécurité pour les missions témoignent de la forte exposition des opérations du PAM dans les environnements touchés par des conflits. Des demandes ont été faites en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen. Le nombre de demandes a considérablement diminué par rapport au 72 demandes enregistrées en 2016, principalement en raison de la baisse en République arabe syrienne, 11 demandes ayant été présentées en 2017 contre 43 en 2016. Cette diminution coïncide aussi avec la baisse du nombre d'atteintes à la sécurité signalées, qui a chuté de 40 pour cent (voir le paragraphe 23). Le nombre de demandes est resté presque constant au Yémen (27 en 2017 contre 28 en 2016), alors qu'il a considérablement augmenté en Iraq, passant de 1 en 2016 à 11 en 2017, afin que le PAM soit en mesure de fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par la crise de Mossoul.
36. En collaboration avec la Division des technologies de l'information, la Division de la sécurité a entrepris de réviser les règles concernant les télécommunications d'urgence afin que les Nations Unies et la communauté humanitaire adoptent des normes plus strictes qui permettront d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de maîtriser les coûts dans ce domaine. Cette initiative est menée dans le cadre du module des télécommunications d'urgence et du groupe consultatif sur les technologies du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Des projets pilotes ont été lancés au Kasai (République démocratique du Congo) et à Rome; des résultats satisfaisants ont été obtenus en Indonésie et la mise en place de cette initiative devrait pouvoir se faire d'ici à la fin 2018.

⁶ JIU/REP/2016/9.

37. Les efforts visant à assurer la pérennité des ressources destinées à la sécurité dans les opérations du PAM se sont poursuivis, mettant à profit l'examen du cadre de financement pour incorporer les dépenses de sécurité dans les cadres de financement de l'institution. Compte tenu de ses compétences dans le domaine de la gestion des risques liés à la sécurité, la Division de la sécurité a également activement participé à la mise en place d'une gestion des risques institutionnels au PAM.

Problématique femmes-hommes et gestion des risques de sécurité

38. Au niveau du Siège, la Division de la sécurité a contribué à l'examen de la politique du PAM sur le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus d'autorité, et elle a continué de participer activement au groupe de travail du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité traitant de ce type d'enjeux dans le cadre de la gestion de la sécurité. En collaboration avec la Division chargée du bien-être du personnel, la Division de la sécurité a mis au point une formation destinée aux premiers intervenants dans les cas graves afin de renforcer la capacité du personnel de sécurité à soutenir les personnes ayant subi un événement traumatisant.
39. Afin d'attirer davantage de personnel féminin, la Division de la sécurité participe au projet du PAM visant à établir un vivier de talents internationaux pour attirer et fidéliser les meilleurs spécialistes de la sécurité et parvenir à un meilleur équilibre entre les sexes dans la division.
40. La Division de la sécurité a commencé à présenter les principes et l'expérience de la formation sur la sensibilisation des femmes aux questions de sécurité en présentant le cours dans le cadre du European Interagency Security Forum (Forum européen interinstitutions pour la sécurité) à plus de 60 représentants des services de sécurité d'organisations non gouvernementales. La Division de la sécurité fait également connaître les principes de cette formation aux partenaires coopérants intéressés.
41. La Division de la sécurité a présenté les conclusions tirées à l'issue des 12 sessions de formation dispensées dans les bureaux de pays à d'autres divisions du PAM – Ressources humaines, Problématique hommes-femmes, Enquêtes et Bien-être du personnel, et Bureau de l'Ombudsman – ainsi qu'aux organismes ayant leur siège à Rome, afin de leur faire connaître les incidences de cette formation sur le recensement et la compréhension des risques spécifiques auxquels les femmes sont confrontées, et sur la définition et l'application de mesures de sécurité visant à prévenir et atténuer les actes de violence touchant le personnel féminin du PAM et des partenaires coopérants, et à y répondre.
42. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont organisé conjointement à Rome un programme de formation de formateurs de cinq jours portant sur la sensibilisation des femmes aux questions de sécurité, qui a permis d'augmenter le nombre de ces formateurs disponibles au PAM à l'appui de l'utilisation de cette formation au niveau des pays.
43. Deux sessions de formation sur la sensibilisation des femmes aux questions de sécurité ont été organisées en 2017, l'une au Siège et l'autre en Côte d'Ivoire. Au total, 46 femmes y ont participé, dont du personnel d'autres organismes des Nations Unies.
44. Au niveau régional, la Division de la sécurité a élaboré de nouvelles initiatives visant l'intégration systématique de la problématique femmes-hommes dans la gestion courante de la sécurité. Parmi ces initiatives figurent le renforcement des capacités des coordonnateurs de la sécurité à prévenir la violence sexuelle et à y remédier; l'identification et la formation de "responsables de la coordination des questions de sécurité relatives à la problématique hommes-femmes", notamment en désignant une suppléante lorsque le coordonnateur est un homme; la présentation d'une session sur la problématique femmes-hommes et la sécurité lors d'un séminaire consacré à la sécurité qui s'est tenu au

dernier trimestre 2017; et l'organisation d'une mission dans les pays relevant du Bureau régional de Panama afin d'analyser les questions de sécurité liées à la problématique femmes-hommes – les constatations de cette étude ont été rendues anonymes et présentées à la direction des bureaux de pays et du bureau régional.

Capacité et opérations en matière de sécurité sur le terrain

45. Le PAM a employé 101 administrateurs spécialistes de la sécurité recrutés sur le plan international (dont 51 fonctionnaires, 33 agents engagés pour une courte durée et 17 consultants engagés au titre d'un contrat-cadre), 126 auxiliaires locaux de sécurité et 168 coordonnateurs pour les questions de sécurité. Sur ces 392 agents, 354 étaient déployés sur le terrain et 19 affectés au Siège.
46. Sept missions visant à appuyer la montée en puissance des opérations d'urgence ont aussi été menées pour répondre à des besoins survenus soudainement en matière de sécurité au Bangladesh, en Iraq, au Mali, au Myanmar, au Nigéria et en République démocratique du Congo. Les nouvelles interventions d'urgence de niveau 3 menées dans des environnements complexes sur le plan de la sécurité et la multiplication des situations nécessitant l'intervention immédiate de spécialistes de la sécurité – comme le soutien apporté par le PAM aux Rohingya et aux communautés hôtes au Bangladesh, dans la région de Kasai en République démocratique du Congo, et au Nigéria – ont constitué des défis considérables dans un contexte opérationnel déjà tendu.
47. Dans un effort de recrutement sans précédent, et conscient de la nécessité de prendre en compte de manière plus complète les enjeux de la problématique femmes-hommes dans la gestion de la sécurité, la Division de la sécurité a engagé quatre femmes spécialistes de la sécurité en 2017 – une avec un contrat P-2 de courte durée, et trois avec des contrats de durée déterminée de classe P-3, P-4 et P-5 – ces embauches représentent la totalité du recrutement externe de la Division de la sécurité en 2017.

Missions d'assistance en matière de sécurité

48. En 2017, les missions d'assistance en matière de sécurité ont de nouveau prouvé leur efficacité, confirmant ainsi la pertinence de la décision prise en 2016 de passer de "l'évaluation de la sécurité" à "l'assistance en matière de sécurité". Vingt-huit missions ont été effectuées au cours de l'année, ce qui correspond approximativement aux 35 missions menées en 2016 étant donné que trois missions d'assistance en matière de sécurité ont été réorientées pour appuyer la mise en place d'interventions répondant à des besoins opérationnels immédiats et prioritaires en Ouganda et en République démocratique du Congo. La réserve de consultants expérimentés chargés des missions d'assistance en matière de sécurité, désormais plus étoffée, est régulièrement informée des évolutions concernant la sécurité au PAM et, plus largement, dans le système des Nations Unies; en outre, les consultants participent à un atelier de formation annuel.

Facilitation de l'accès humanitaire

49. La Division de la sécurité continue de recenser les meilleures pratiques en matière de sécurité permettant d'assurer et de maintenir l'accès à ceux auxquels le PAM et ses homologues viennent en aide, et d'encourager les échanges dans ce domaine. La Division de la sécurité a collaboré avec le Centre de compétences en négociations humanitaires à propos de la stratégie institutionnelle du PAM en matière d'accès humanitaire: elle a contribué à l'élaboration de directives opérationnelles dans ce domaine, renforcé les capacités du personnel du PAM à traiter les problèmes d'accès, et fourni au personnel chargé de la sécurité et aux bureaux de pays des conseils et des orientations actualisées sur l'accès et les problèmes de sécurité.

50. Pour répondre au besoin permanent de compétences en matière de négociation, la Division de la sécurité a coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Division des politiques et des programmes à l'élaboration et à la réalisation d'une session d'une journée sur la négociation, dispensée pendant les sessions de formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence (FASTER). La Division de la sécurité a commencé à examiner et évaluer la possibilité de concevoir et de mettre au point une formation à la négociation adaptée aux conditions dans lesquelles le PAM intervient, destinée au personnel de sécurité du PAM et aux coordonnateurs responsables de la sécurité des partenaires coopérants, notamment les organisations locales.

Sécurité des locaux et atténuation des effets des explosions

51. En 2017, la Division de la sécurité a mis fin progressivement à ses activités liées à la sécurité des locaux et à l'atténuation des effets des explosions afin de permettre une meilleure utilisation des capacités globales du système de gestion de la sécurité des Nations Unies en renforçant la participation des services d'ingénierie du PAM à ce système⁷. Cette nouvelle formule continuera de faire l'objet d'un suivi afin de s'assurer qu'elle répond aux besoins opérationnels du PAM concernant la protection de son personnel et de ses biens.

Analyse

52. L'Unité chargée de l'analyse des questions de sécurité a lancé une initiative qui fait appel à l'intelligence artificielle pour gérer les informations sur la sécurité. Cette initiative vise à intégrer les sources de données internes du PAM avec celles d'autres organismes des Nations Unies et des sources ouvertes.
53. L'unité a encore resserré sa coopération avec la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise. En tant que membre d'un groupe de pilotage placé sous la conduite de cette division, l'Unité chargée de l'analyse des questions de sécurité a contribué à l'élaboration du système interne d'alerte du PAM, qui publie des rapports trimestriels analysant les risques contextuels en voie d'apparition relevant de trois catégories: phénomènes naturels, risques liés à un conflit et risques économiques.
54. Conformément à son objectif de renforcement des capacités sur le terrain, l'unité a affecté un analyste au Bureau régional de Johannesburg. Le Bureau régional de Panama se retrouve ainsi le seul à ne pas disposer d'un analyste de la sécurité.
55. L'unité a continué de renforcer ses capacités en matière d'analyse prédictive, et elle fait partie du nouveau réseau de praticiens qui s'est constitué entre les organismes des Nations Unies ayant des capacités d'analyse des informations sur la sécurité.
56. L'Unité chargée de l'analyse des questions de sécurité a aussi participé à l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire.

Formation

57. En 2017, la Division de la sécurité a organisé 13 sessions de formation à l'intention du personnel et des agents de sécurité du PAM, au Siège et sur le terrain. Six cours d'accréditation "Sécurité et sûreté en mission" ont été dispensés à Rome, y compris une session de remise à niveau de trois jours. Ont participé à ces cours 96 membres du personnel du PAM et sept d'autres entités des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement

⁷ Les services d'ingénierie du PAM font partie de la Sous-Division de la gestion des installations.

- agricole, l'UNICEF et le Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.
58. La version en langue anglaise du didacticiel de sensibilisation à la menace terroriste a été actualisée; elle est accessible à tous les membres du personnel sur la plateforme WeLearn du PAM, et 4 428 personnes ont suivi cette formation jusqu'au bout en 2017. Compte tenu de l'évolution permanente des conditions de sécurité dans le monde, le contenu du cours est actualisé tous les six mois.
 59. L'équipe de formation en matière de sécurité a continué de renforcer les capacités et les compétences des auxiliaires locaux de sécurité dans le cadre du programme de certification des auxiliaires locaux de sécurité du PAM, lancé en 2016. La cinquième session, tenue à Amman début 2017, a été suivie par 25 participants, dont trois auxiliaires locaux de sécurité venant du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS).
 60. Dans le cadre du parcours d'apprentissage des auxiliaires locaux de sécurité et afin de développer les connaissances acquises pendant la formation standard, l'équipe de formation a mis au point le module de perfectionnement, qui consiste en une session préparatoire à l'affectation de deux semaines et une simulation de trois jours fondée sur un scénario. Trois de ces sessions de perfectionnement ont été tenues en 2017, une au Siège et deux à Nairobi, avec 12 participants chacune.
 61. La Division de la sécurité a aussi veillé à ce que le personnel de sécurité participe aux cours de certification du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. En 2017, 11 spécialistes de la sécurité ont participé au programme de certification sur la sécurité, 11 auxiliaires locaux de sécurité ont participé au programme de certification qui leur est destiné et 12 spécialistes de la sécurité ont participé au cours de perfectionnement et de certification de formateurs organisé par l'École des cadres du système des Nations Unies.
 62. La division a aidé d'autres divisions du PAM, l'École des cadres ainsi que des partenaires du PAM à organiser et assurer des formations, y compris dans le cadre de l'exercice de simulation conjointe d'interventions d'urgence organisé par le PAM et l'UNICEF, d'une formation FASTER et du Programme des administrateurs auxiliaires de l'École des cadres.

Coûts de l'UNDSS et Fonds d'urgence du PAM pour la sécurité

63. Ces trois dernières années, le coût des contributions obligatoires à l'UNDSS et au Fonds d'urgence pour la sécurité du PAM – actuellement d'un montant total de 18,8 millions de dollars – a été financé à la fois au titre des coûts standard de personnel et par imputation directe aux projets. En 2017, sur ce montant, 5 millions de dollars ont continué d'être inscrits aux budgets du Siège et des bureaux régionaux au titre des coûts standard de personnel, tandis que les 13,8 millions de dollars restants, qui étaient auparavant imputés au budget des opérations menées par les bureaux de pays, ont été inscrits au budget administratif et d'appui aux programmes et financés par ce dernier, conformément à une décision prise au titre du Plan de gestion du PAM de 2017.

TABLEAU 4: FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ À LA FIN DE L'ANNÉE 2017 (en dollars)			
	Fonds alloués en 2017	Engagements et montants effectifs en 2017	Pourcentage du total
Dotation en personnel	4 740 465	4 901 702	25,52
Normes minimales de sécurité opérationnelle	2 282 700	2 757 365	14,35
Formation	677 424	843 101	4,39
Missions d'assistance en matière de sécurité	521 034	521 034	2,71
UNDSS	10 186 744	10 186 744	53,03
Total	18 408 367	19 209 946	100,00

64. Le Fonds d'urgence pour la sécurité est un instrument très utile qui aide le PAM à satisfaire aux normes minimales de sécurité des Nations Unies partout dans le monde, comme il s'y est engagé.

Activités de l'UNDSS financées conjointement

65. Le montant du budget correspondant aux coûts partagés de l'UNDSS pour 2016-2017 a été établi à 227,2 millions de dollars. La quote-part effective des coûts de l'UNDSS revenant au PAM s'est élevée à 10,1 millions de dollars en 2017, ce qui concorde avec le nombre de membres du personnel du PAM sur le terrain⁸.

TABLEAU 5: DÉPENSES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN (en millions de dollars)		
	UNDSS	Quote-part du PAM
2002-2003	42,9	6,5
2004-2005	113,1	13,2
2006-2007	172,3	20,2*
2008-2009	174,4	17,3
2010-2011	209,9	24,4**
2012-2013	218,6	23,5
2014-2015	225,2	22,4
2016-2017	226,4	20,3

* Crédit de 3,2 millions de dollars reçus en 2006.

** Crédit de 1,4 million de dollars reçus en 2010.

⁸ CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2.

Perspectives

66. Le recrutement et la fidélisation des femmes dans la Division de la sécurité restent prioritaires. La division, consciente de l'importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, poursuivra les efforts engagés pour améliorer la parité des sexes parmi son personnel, afin que tous les membres du personnel du PAM puissent bénéficier de services de sécurité tenant compte de la problématique femmes-hommes.
67. Le regroupement des services de sécurité du Siège et de terrain au sein de la structure de la Division de la sécurité opéré en 2017 doit permettre de faire en sorte que les problèmes de sécurité des bureaux européens du PAM et des autres bureaux qui ne relèvent pas de la structure des bureaux régionaux reçoivent l'attention nécessaire, et que ces bureaux se conforment aux politiques et objectifs de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et du PAM.
68. Le financement de la sécurité est une question préoccupante: le PAM plaidera en faveur de la transparence des budgets consacrés à la sécurité auprès du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le budget de l'exercice biennal 2020-2021 relatif aux activités de l'UNDSS financées conjointement sera examiné à la fin de l'année 2018, et des efforts continueront d'être faits pour assurer une utilisation efficiente des ressources de sécurité dans les opérations liées à des conflits.
69. La division continuera de faire appel à l'analyse des questions de sécurité pour gagner en efficacité grâce à une gestion de l'information facile à utiliser s'appuyant sur l'intelligence artificielle, et pour contribuer à la mise en place d'un cadre opérationnel commun des Nations Unies grâce à une coopération renforcée entre la Division de la sécurité et les autres divisions du PAM, les partenaires du PAM et les autres organismes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
70. La Division de la sécurité continuera de conduire les débats au sein du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité sur les questions de sécurité les plus pertinentes pour les opérations du PAM. Une attention particulière sera accordée à la mise au point d'un nouveau dispositif de télécommunications de sécurité destiné au système humanitaire, ainsi qu'au suivi du respect des normes de sécurité. La division renforcera aussi son action de plaidoyer auprès de l'UNDSS afin que les besoins opérationnels du PAM soient prioritaires, en particulier dans le contexte de la réforme des Nations Unies et du rôle renforcé des coordonnateurs résidents.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FASTER	Formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance